



Une deuxième femme amirale

Le capitaine de vaisseau Anne Cullerre deviendra, le 1er septembre 2012, la deuxième « amirale » de la Marine française, après Chantal Desbordes (2 S) en 2001. Officier du Corps technique et administratif de la Marine (1981), elle est brevetée d'études militaires supérieures (2000). L'embarquement étant ouvert aux femmes en 1993, elle se porte volontaire sur l'un des deux premiers bâtiments à équipage mixte, la frégate anti-sous-marine *Latouche-Tréville* et y passe deux ans. Par la suite, elle a notamment commandé les bâtiments hydrographique *Lapérouse* (1997) et océanographique *D'Entrecasreaux* (2001) et a exercé, à bord du bâtiment de commandement et de ravitaillement *Somme*, les

fonctions de chef d'état-major interarmées de l'amiral commandant de la zone maritime de l'océan Indien (2009). A terre, elle a dirigé le service « ouvrage cartes et documents centralisés » de Brest (1998), puis la division 7 (entraînement, exercices et retour d'expérience) du Centre de planification et de conduite des opérations (2007) et ensuite du l'OHQ (Operations Headquarters) européen du Mont-Valérien dans le cadre de l'opération « Eufor » au Tchad et en Centrafrique. En 2010, elle est nommée directeur « Plans » de l'état-major multinational des Combined Maritime Forces pour les opérations TF 150, 151 et 152 à Bahreïn. L'année suivante, elle devient chef du bureau Asie-Pacifique à l'Etat-major des armées. Dès sa promotion au grade de contre-amirale, elle prendra les fonctions de commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française, commandant du centre d'expérimentations du Pacifique et commandant des zones maritimes océan Pacifique et Polynésie française. Le capitaine de vaisseau Cullerre est chevalier de la Légion d'Honneur, de l'Ordre national du Mérite et de l'Ordre du mérite maritime.

Loïc Salmon